



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Saint-Denis, le 29 juillet 2020

**Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion  
à compter du 1<sup>er</sup> août 2020**

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix hydrocarbures.

**Un contexte international qui entraîne un relèvement des prix des carburants ainsi que du gaz**

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois de juillet, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la hausse pour le supercarburant (+ 4,78 %) par rapport au mois précédent ainsi que pour le gazole (+ 9,44 %).

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE enregistre une hausse à 340 \$/TM (+ 3,03 %). La cotation du Propane évolue dans le même sens (+ 2,86 %).

Par ailleurs, une hausse du fret (pour les carburants) de 22,81 % a été observée sur la même période.

De plus, à la suite d'une évolution de l'euro par rapport au dollar, la moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1341 \$ pour 1 € pour le gaz et 1,1361 pour les carburants (10 juillet férié à Singapour)

**Les marges de gros, les marges de détail, qui sont fixées par arrêté préfectoral, restent pour leurs parts inchangées. De leur côté, comme chaque année, et après vérifications du service compétent, les frais de passage évoluent (+0,11% pour les carburants et +1,13% pour le gaz).**

**Il en découle ainsi :**

**- Pour le sans plomb**

Le prix public est en hausse à 1,27 €/litre (+ 3 cts). Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de la cotation (+ 4,78 %).

**- Pour le gazole**

Le prix de vente est en hausse à 0,97 €/litre (+ 3 cts). L'évolution de la parité €/ \$ tempère la hausse (-1ct)

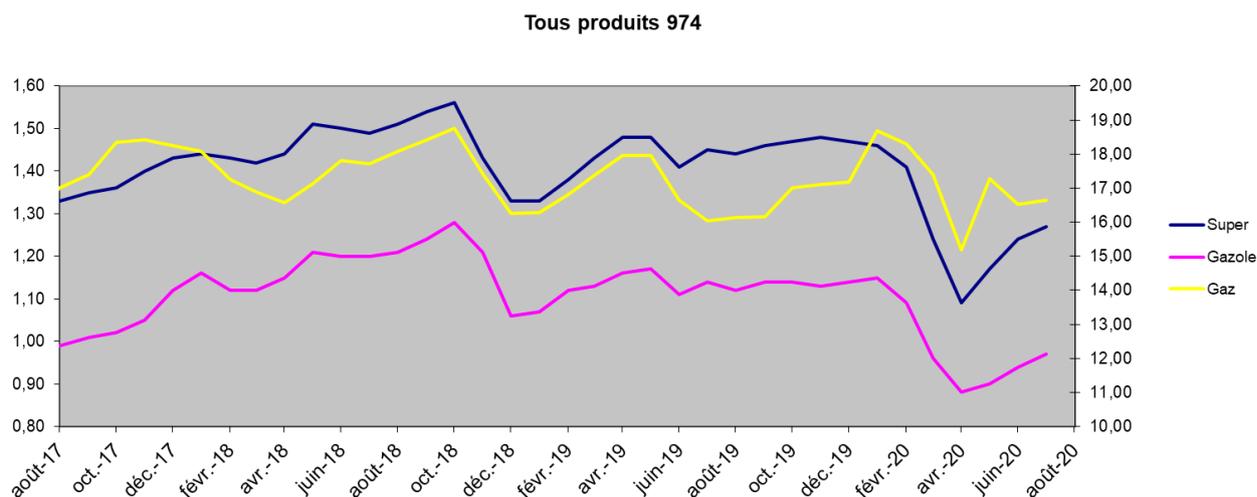
**- Pour le gaz**

Le prix final de la bouteille est en hausse à 16,64 €. Cette évolution s'explique par la hausse des cotations mensuelles (+ 3,01 % en cumulé) Le contrat de fret est inchangé. On retient toujours le prix le plus bas communiqué par les opérateurs.

**En conséquence, les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1<sup>er</sup> août 2020 :**

Libellé du produit	1-juil.-20	1-août-20	Evolution
Supercarburant (€/litre)	<b>1,24</b>	<b>1,27</b>	<b>2,42 %</b>
Gazole (€/litre)	<b>0,94</b>	<b>0,97</b>	<b>3,19 %</b>
GNR (€/litre)	<b>0,57</b>	<b>0,6</b>	<b>5,26 %</b>
Pétrole lampant (€/litre)	<b>0,56</b>	<b>0,59</b>	<b>5,36 %</b>
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	<b>0,59</b>	<b>0,6</b>	<b>1,69 %</b>
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	<b>0,57</b>	<b>0,59</b>	<b>3,51 %</b>
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	<b>16,52</b>	<b>16,64</b>	<b>0,73 %</b>

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



*Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite*